

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 15 octobre 2021**

Délibération CA-2021-74

**Avis sur la nomination de Monsieur Marc Poncin au poste de Directeur de la
Direction de la Formation professionnelle (DIFPRO)**

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Vu les statuts de la Direction de la formation professionnelle de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 15 octobre 2021 en formation plénière, à 31 membres présents ou représentés avec 25 votes « pour » et 6 abstentions :

ARTICLE 1^{er} :

Emet un avis favorable à la nomination de Monsieur Marc PONCIN en tant que Directeur de la Direction de la Formation professionnelle (DIFPRO)

ARTICLE 2 :

Monsieur Marc PONCIN est nommé Directeur de la Formation professionnelle (DIFPRO) à compter du 15 octobre 2021.

Fait à Créteil, le 15 octobre 2021

Le Vice-Président du Conseil d'administration


Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil.